

CONSULTATION SUR DEVIS

Etude « Cartographie et analyse de l'état de conservation des populations du du Damier de la succise Euphydryas aurinia»

sur les sites Natura 2000

«FR5300013 Monts d'Arrée Centre et Est » ; « FR5300039 Forêt du Cranou, Ménez-Meur »

CONTEXTE:

Le syndicat mixte du PNR d'Armorique, dans le cadre de la mise en œuvre des documents d'objectifs des sites Natura 2000 monts d'Arrée Centre et Est; Forêt du Cranou, Ménez-Meur, souhaite mener un travail d'étude afin de mettre à jour l'état et l'importance des populations du papillon protégé au titre de la directive habitats faune flore (DHFF1992), le Damier de la succise, Euphydryas aurinia.

Dans la Charte du PNRA, il est mentionné à l'orientation 1.1 « garantir une gestion patrimoniale des milieux et espèces remarquables », que le syndicat mixte s'engage à poursuivre les études et inventaires nécessaires à la compréhension du fonctionnement des écosystèmes pour l'adaptation des mesures de protection et des plans de gestion et à la mise en œuvre des actions prévues au DOCOB dont il est opérateur.

Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'observatoire de territoire volet biodiversité du Parc.

LOCALISATION:

Cette étude se déroulera dans **les territoires** des sites Natura 2000 FR5300013 monts d'Arrée Centre et Est ; FR5300039 Forêt du Cranou, Ménez-Meur) (voir carte jointe).

CONTENU DE LA MISSION:

L'étude a pour objet la mise à jour des connaissances des stations (état et importance) connues dans les monts d'Arrée et la recherche de nouvelles stations de présence et de reproduction. Ce travail se basera sur une analyse des stations connues et sur un plan d'échantillonnage ciblé. Chaque population fera ensuite l'objet d'une analyse détaillée.

La prestation demandée se décline comme suit :

Phase 1: recherche et analyse de la bibliographie existante sur le secteur concerné, rencontre avec les acteurs naturalistes locaux.

Elaboration du plan d'échantillonnage sur la base des stations connues et des habitats reconnus favorables localement ainsi que les sites ou l'espèce est pré-identifiée : données zones humides, ilots PAC, cartographies d'habitats, cartographie de la Succise des prés.

Le plan d'échantillonnage fera l'objet d'une validation par le commanditaire.

Phase 2: chaque population identifiée sur le terrain fera l'objet d'une analyse basée sur une recherche des adultes en mai et juin (zones d'évolution, activité reproductrice,...) puis en période estivale (une cartographie des nids de chenille).

Phase 3 : élaboration d'une synthèse par population en précisant la taille, l'état de conservation, les risques d'isolement, les risques liés à la gestion, des recommandations de gestion,... Une cartographie détaillée au 5000^{ième} devra être fourni.

RENDU:

Une réunion de restitution sera réalisée à la fin de l'étude avec les partenaires du PNRA. Pour mémoire, le rapport final devra impérativement parvenir au PNRA pour le 2 novembre 2016 sous forme numérique : rapport et données SIG (ArcGIS) + 3 exemplaires papier.

Les photographies (terrain ou laboratoire) feront l'objet d'une restitution au format numérique avec la possibilité d'une utilisation par le PNRA à des fins non commerciales.

Pour tout projet de publication suite à l'étude, le prestataire devra impérativement associer le PNRA.

COMPETENCES REQUISES:

Le prestataire devra posséder une bonne connaissance dans le domaine de l'évaluation des populations d'invertébrés patrimoniaux et en particulier du Damier de la succise dans le Finistère.

Le prestataire devra fournir des références similaires de moins de 3 ans. Le candidat devra également indiquer la composition de l'équipe dédiée à la mission.

De même, le prestataire fournira un planning d'intervention détaillé à l'appui de son offre.

Il sera interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membre d'un ou plusieurs groupements.

ATTRIBUTION:

Le choix sera réalisé à partir d'une appréciation d'ensemble, selon les critères pondérés de la manière suivante :

✓ qualité et pertinence de la proposition (expertise naturaliste sur le terrain du Parc) : 60 %

sous-critère 1 : déclinaison de la méthodologie : 20 %

sous-critère 2 : compétences en cartographie/évaluation des populations d'invertébrés,

connaissance du territoire: 20 %

sous-critère 3 : composition de l'équipe : 10 %

sous-critère 4 : références scientifique dans le domaine : 10 %

✓ coût global de la prestation y compris frais annexes : 40 %

Les candidats sont avertis que le PNRA attend d'eux la meilleure offre et que la négociation n'est qu'éventuelle. Après classement des offres, l'offre considérée comme économiquement la plus avantageuse sera retenue.

La mission débutera dès l'obtention des financements et se terminera au 31 octobre 2016.

CONDITIONS DE PAIEMENT:

Le paiement interviendra à réception des données cartographiques et du rapport final validé par le PNRA.

REMISE DES OFFRES:

Le dossier comprendra:

- un devis détaillé,
- une note méthodologique sur l'expertise naturaliste et les données SIG et présentant les moyens mis en œuvre à la réalisation de la prestation,
- des références de moins de 3 ans,
- une composition de l'équipe dédiée à la mission.

Le dossier sera à adresser à Mme La Présidente du PNRA, 15 place aux foires, 29590 LE FAOU

Date limite de remise des offres : vendredi 5 février 2016 à 12H (heure limite de dépôt)

Moyens de remise des offres :

- courrier en recommandé
- dépôt contre récépissé

CONTACTS:

- partie technique : Jérémie BOURDOULOUS ; jeremie.bourdoulous@pnr-armorique.fr
- partie administrative: Marie-Josée LEZENVEN; marie-josee.lezenven@pnr-armorique.fr